**Zeitschrift:** Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense

des intérêts jurassiens

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Band:** 67 (1996)

Heft: 4

Rubrik: [Impressum]

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## SOMMAIRE

Bienheureux les curieux...

Les atouts de la BIMO 97

Vie à domicile des personnes handicapées : de l'assistance à l'autonomie

Maintenir la ligne Saignelégier-Glovelier 11

Fondation régionale pour la statistique : de multiples prestations 13

L'avenir des communes (colloque de la Commission juridique de l'ADIJ)

15



par Jean-Claude Crevoisier, Co-président de l'ADIJ

# Bienheureux les curieux...

Les technologies se développent plus vite que les mentalités. Le phénomène est connu. Cela portait peu à conséquence lorsque cette évolution n'était pas trop rapide. Mais aujourd'hui une nouveauté chasse l'autre. A un rythme soutenu. Et la connaissance puis l'adoption de l'une d'elles peuvent devenir un enjeu économique déterminant.

L'industrie suisse ne peut bientôt plus se reposer sur des compétences exclusives. Dans une économie qui s'est rapidement mondialisée, nous ne sommes plus seuls à maîtriser les techniques de pointe. Celles-ci se diffusent très rapidement. La concurrence est donc ouverte autant que rude. Et il ne sert à rient de s'en désoler. C'est une réalité avec laquelle il faut désormais compter.

On ne se demande plus «si» d'autres pourront faire ce que l'on fait, aussi bien et à des prix plus bas que nous. La seule question que l'on peut encore poser, c'est «quand» cela arrivera. C'est une course de vitesse qui est engagée. Il faut donc gérer cette petite avance.

Chacun sait que les produits contiennent de moins en moins de matière et de plus en plus d'information. Cela va de l'idée aux techniques de vente du produit, en passant notamment par sa conception, son «habillage» et l'organisation de sa production. Cette information, sophistiquée, complexe, donne maintenant au produit l'essentiel de sa valeur. Maîtriser cette information, avant les autres, n'est rien moins qu'une condition de survie.

Notre économie est ainsi condamnée à anticiper. Nos entreprises devraient dès lors fonctionner toutes antennes déployées. Les nouveautés techniques ne devraient plus avoir de secret pour elles. Et pourtant! Combien sont-elles en effet à pratiquer ce que l'on appelle la vieille technologie? Combien de PME jurassiennes (qui constituent la base essentielle de notre économie régionale) payent l'un de leurs directeurs ou de leurs cadres pour être explicitement curieux? Combien de chefs d'entreprise s'informent systématiquement? Combien se forment, de façon continue?

Poser ces questions c'est presque, déjà ... et malheureusement, y répondre. C'est aussi se voir opposer les excuses classiques du manque chronique de temps, des soucis (nombreux et quasi insolubles) de la gestion quotidienne, des budgets d'entreprise limés jusqu'au centime.

Les conférences sur le financement des entreprises font, semble-t-il, recette. Tout comme les séminaires sur la réorganisation du travail, l'«outsourcing» et autre «reingeniering». Tout cela est certes bel et bon. Et vraisemblablement indispensable. Mais comment expliquer l'analphabétisme relatif en matière de nouvelles technologies ? Comment justifier le manque d'intérêt pour ce qui détermine pourtant l'avenir ?

Premier exemple : le télétravail. L'ADIJ a organisé, en novembre dernier, un séminaire d'une petite journée sur le télétravail qui devait se tenir à l'Ecole d'ingénieurs de St-Imier. Le séminaire portait sur le télétravail à forte valeur ajoutée (en particulier pour des expertises et des conseils) et non sur un travail qui peut être facilement délocalisé vers des pays à faible niveau de salaire (saisie dactylographique de texte au kilomètre ou de tableaux de chiffres). Cinq personnes seulement ont manifesté un intérêt pour le sujet! Une session de «rattrapage» est prévue en mars prochain.

Deuxième exemple : Internet. Ici bien sûr, tout le monde voudra y avoir une «vitrine». C'est à la mode. Mais qui utilise véritablement cette source d'informations ? Qui a intégré, dans sa pratique professionnelle, la consultation prospective des bases de données, la participation à des forums spécialisés ?

Or la curiosité est aujourd'hui la plus vitale des qualités, contrairement à ce que nous affirmait grand-mère.

## Association pour la défense des intérêts jurassiens

Co-présidents : André Marchand, Delémont, Jean-Claude Crevoisier, Moutier

Secrétaire général et rédacteur responsable : Jean-Paul Bovée, Moutier

Administration de l'ADIJ et rédaction des «Intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 57, 2740 Moutier 1 tél. 032 493 41 51, fax 032 493 41 39



Chambre d'économie et d'utilité publique 67° année - Paraît 4 fois par an

Abonnement annuel : Fr. 50.-Prix de ce numéro : Fr. 14.-